

# Note de Présentation

# Budgets Primitifs 2026

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## INTRODUCTION

L'article L. 1612-35 du Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT prévoit l'obligation, pour l'ensemble des collectivités, de joindre au Budget Primitif, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2024 conformément à la délibération 2023.392 du Conseil Communautaire du 16 Octobre 2023.

Le budget est un acte réglementaire qui délimite le cadre dans lequel va s'exercer la gestion pour la période de référence.

Le budget s'exécute selon un calendrier précis et se compose de différents documents budgétaires.

Cet acte de prévision est soumis à des règles de gestion et de présentation issues du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et des nomenclatures comptables et budgétaires applicables.

La présentation de l'ensemble des documents budgétaires officiels faisant l'objet d'un vote en Assemblée Délibérante et d'une transmission au contrôle de légalité doit répondre à un formalisme précis, tant sur la forme que sur le fond.

Le budget se présente sous la forme de deux sections, fonctionnement et investissement, et le montant des dépenses et des recettes de chacune des deux sections doit être équilibré. Les dépenses et les recettes sont regroupées par chapitre budgétaire, ventilé chacun par article comptable.

Le budget primitif 2026 reprend les orientations budgétaires présentées lors du Conseil Communautaire du 15 Avril 2026.

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

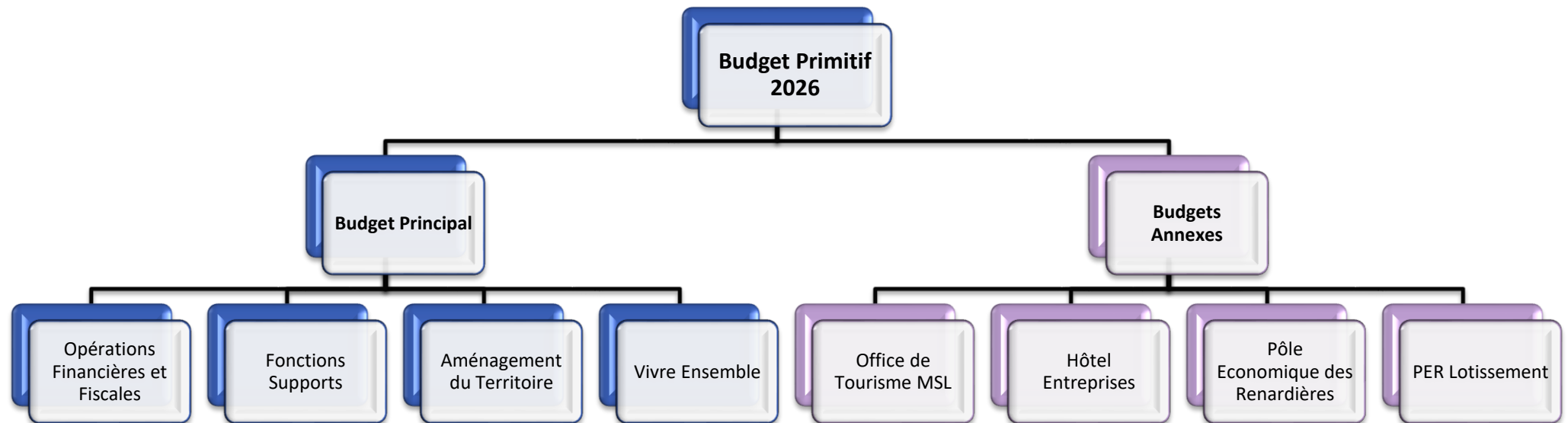
ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

Pour l'année 2026, le Budget de Moret Seine et Loing s'élève à 45 049 639 € et se décompose comme suit :

⇒ Section d'investissement dont RAR 2025 : 9 786 259 €

⇒ Section de fonctionnement : 32 034 588 €

⇒ Budgets Annexes (fonctionnement et investissement) : 3 228 792 €



Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

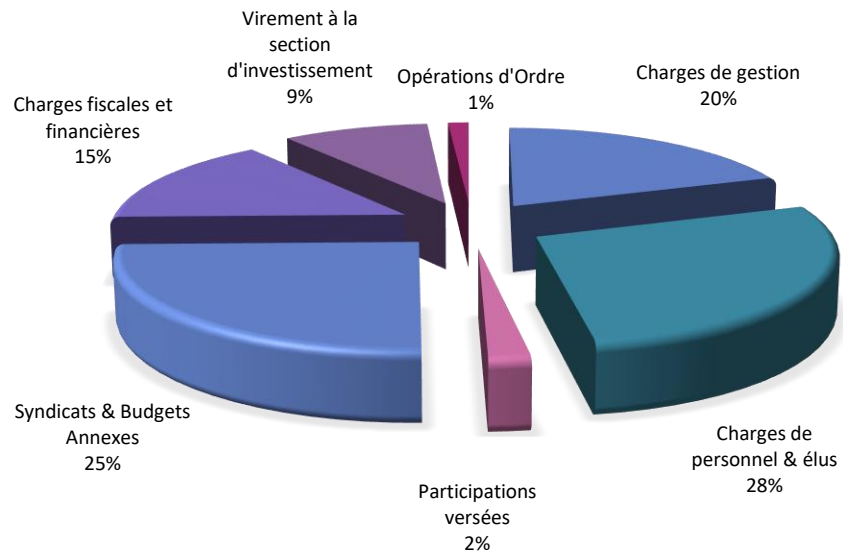
ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

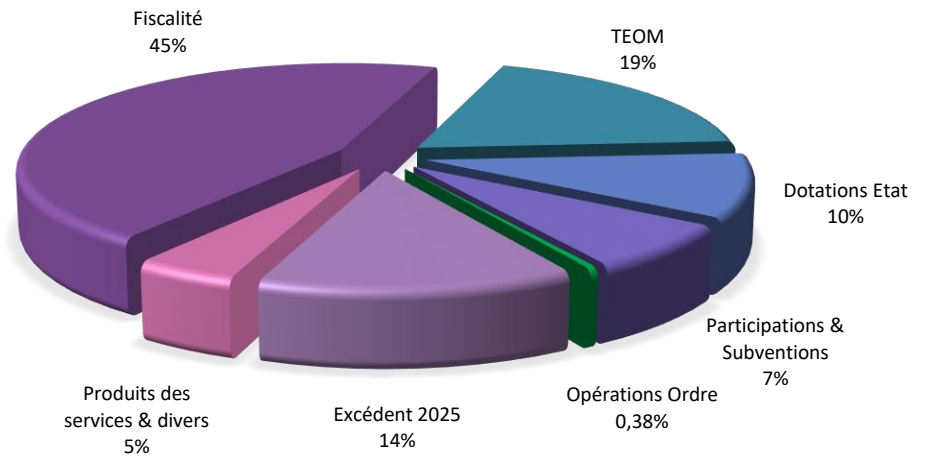
1. Section de Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 09/05/2026  
 Reçu en préfecture le 09/05/2026  
 Publié le  
 ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

Section de Fonctionnement - Dépenses 2026



Section de Fonctionnement - Recettes 2026



## Dépenses de Fonctionnement : 32 034 588 €

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

Les dépenses de fonctionnement réelles se décomposent en sept rubriques principales :

- Charges à caractère général – Chapitre 011 : 5 446 900 €  
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 8 771 536 €  
→ Ce chapitre est notamment impacté par l'augmentation mécanique des salaires, SMIC et effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ; Effectif de la collectivité au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 se répartissant comme suit :
  - Agents fonctionnaires : 98
  - Agents sous contrat (droit public), hors élus, stagiaires, apprentis, saisonniers et vacataires : 60
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 464 912 €  
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 9 138 888 €  
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez les Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;  
Ainsi que les subventions versées aux associations, dans le cadre du PLH et autres charges de gestion ;  
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme Moret Seine et Loing et Pôle Economique des Renardières ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 384 000 €  
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 : 3,90 %) ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 17 700 €  
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

- Dotations aux provisions, dépréciations semi-budgétaires – Chapitre 68 : 530 492 €  
→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrécouvrabilité, estimé à partir des informations communiquées par le comptable public ainsi que les provisions pour risques contentieux.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections  
→ L'amortissement est défini d'une manière générale comme étant la réduction irréversible répartie sur une période déterminée – Pour l'année 2026 : 405 200 € ;  
→ Le virement vers la section d'investissement pour 2 874 960 € permet de financer les opérations d'investissement et de réduire le recours à l'emprunt ;  
Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir le remboursement de la dette en capital ;

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## Recettes de Fonctionnement : 32 034 588 €

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

Les recettes de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 20 446 867 € (*produits prévisionnels au budget primitif*)

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux maintenu à 26,29 % : 3 092 963 €
- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 323 363 €
- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOT : 220 000 € (dont 138 629 € prélevés par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe sur le foncier bâti – Taux maintenu à 3,60 % : 2 003 976 €
- Taxe sur le foncier non bâti – Taux maintenu à 2,25 % : 24 255 €
- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 103 356 €
- Taxe habitation sur les résidences secondaires – Taux maintenu à 8,46 % : 490 257 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 6 007 000 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 5 382 767 €

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE : 1 319 200 €

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 225 752 € ;

→ Redevance des mines et taxe de séjour collectée : 4 800 € ;

→ Taxe de séjour : 6 000 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 5 582 828 €

→ Ce chapitre est composé :

- des dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) impactées par la contribution au redressement des finances publiques prélevée par l'Etat ;
- des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, FEADER, DRIEAT, Agence de l'Eau, CNAV,... ;
- Allocations de compensation : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'Etat ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75 et 013 : 1 449 659 €

→ Ce chapitre constate :

- les produits générés par les services de la petite enfance, le centre aquatique, les services jeunesse & sport, les centres sociaux et les haltes fluviales ;
- la participation du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing ;
- la participation des budgets annexes et du SIDASS Moret Seine et Loing ;
- les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire ;
- autres produits divers ;

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 121 080 €

→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

- L'excédent de fonctionnement 2025 : 4 434 154 €

Le résultat 2025 s'élève à 6 982 381,07 € et permet de couvrir le déficit d'investissement 2025 de 1 806 662,24 € et le besoin de financement des restes à réaliser pour 741 564,76 €

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	Crédits 2025	BP 2026
Charges à caractère général	5 012 201 €	5 446 900 €
Charges de personnel	8 548 008 €	8 771 536 €
Contribution aux syndicats	7 269 854 €	7 403 670 €
Autres charges de gestion courante	1 651 536 €	1 735 218 €
Charges fiscales	4 471 222 €	4 464 912 €
Charges financières	424 000 €	384 000 €
Charges spécifiques	11 720 €	17 700 €
Dotations aux provisions	20 000 €	530 492 €
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>27 408 541 €</b>	<b>28 754 428 €</b>
<b>DEPENSES ORDRE</b>	<b>375 200 €</b>	<b>405 200 €</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>4 775 000 €</b>	<b>2 874 960 €</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 558 741 €</b>	<b>32 034 588 €</b>

Recettes de Fonctionnement	Crédits 2025	BP 2026
Produit des services	1 359 743 €	1 351 468 €
Impôts et taxes	20 096 887 €	20 446 867 €
DGF	1 378 423 €	1 444 523 €
Dotations Etat	2 196 940 €	1 809 353 €
Subventions et autres dotations	2 446 686 €	2 328 952 €
Recettes diverses	256 958 €	98 191 €
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>27 735 637 €</b>	<b>27 479 354 €</b>
<b>RECETTES ORDRE</b>	<b>115 470 €</b>	<b>121 080 €</b>
Excédent N – 1 reporté	4 707 634 €	4 434 154 €
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32 558 741 €</b>	<b>32 034 588 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/05/2026  
Reçu en préfecture le 09/05/2026  
Publié le  
ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

	Crédits 2025	BP 2026
Dépenses réelles	27 408 541 €	28 754 428 €
Recettes réelles - hors cession	27 735 637 €	27 479 354 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	751 096 €	- 891 074 €
Epargne Brute (CAF Brute)	327 096 €	- 1 275 074 €
Remboursement du capital	1 064 000 €	1 062 000 €
Epargne Nette (CAF Nette)	- 736 904 €	- 2 337 074 €

	Crédits 2025	BP 2026
Encours de dette au 31 Décembre	8 941 966 €	7 889 701 €
Capacité de désendettement en année	27,34	- 6,19

	CA 2025
Encours de dette au 31 Décembre	8 941 966 €
Capacité de désendettement en année	3,53

Informations financières - Ratios	Crédits 2025	BP 2026
Dépenses réelles de fonctionnement / population	683,23 €	713,69 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	691,39 €	682,04 €
Dépenses d'équipement brut / population	113,52 €	165,35 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	222,90 €	195,82 €
DGF / population	34,36 €	35,85 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	31,19 %	30,50 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	102,66 %	108,50 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,42 %	24,24 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	32,24 %	32,54 %

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## 2. Section d'Investissement

Dépenses d'Investissement : 8 165 462,44 € + RAR 2025 : 1 620 796,56 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 21 et 23 : 4 632 980,20 € + RAR 2025 : 1 620 796,56 €

→ Ce chapitre regroupe des opérations structurantes :

- Réhabilitation de la Grange des Graillons ;
- Création d'un ALSH à Villemer – Démarrage de l'opération ;
- Création et transfert de crèches – Démarrage des opérations ;

Et les programmes récurrents de remise en état ou de renouvellement du patrimoine et des équipements ;

- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 408 100 €

→ Fonds de concours attribué aux communes membres pour le déploiement du schéma cyclable ;

→ Déploiement de la fibre optique par Seine et Marne Numérique – Financement du raccordement des sites isolés identifiés ;

- Emprunts – Chapitre 16 : 1 062 640 €

→ Remboursement de la dette en capital ;

Le montant de la dette du budget principal s'élève à 8 941 966 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2026

Le taux d'endettement 2026 (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 32,54 %

Taux d'endettement = nombre d'année que mettrait la collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources propres, soit moins d'1 an pour MSL

- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 134 000 €

→ Avance remboursable versée au Budget annexe PER Lotissement pour l'acquisition des terrains et les frais d'études pour la viabilisation de la tranche 4.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 121 080 €

→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015).

- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 1 806 662,24 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Recettes d'Investissement : 8 907 027,20 € + RAR 2025 : 879 231,80 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent comme suit :

- Subventions – Chapitre 13 : 1 187 524 € + RAR 2025 : 879 231,80 €  
→ Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77 et CAF.
- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 91 116,20 €  
→ La Loi de Finances 2026 décale le versement du FCTVA en N +1.
- Excédents de fonctionnement capitalisés – Chapitre 1068 : 2 548 227 €  
Couverture du déficit de l'exercice 2025 intégrant le besoin de financement des RAR 2025.
- Emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16 : 1 800 000 €  
→ Enveloppe pour le financement des opérations lancées.

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Le virement de la section de fonctionnement : 2 874 960 €.
- Les dotations aux amortissements : 405 200 €.

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	32 034 588,00 €	27 600 434,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 434 154,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>32 034 588,00 €</b>	<b>32 034 588,00 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	6 358 800,20 €	8 907 027,20 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	1 620 796,56 €	879 231,80 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 806 662,24 €	- €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 786 259,00 €</b>	<b>9 786 259,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>41 820 847,00 €</b>	<b>41 820 847,00 €</b>

## BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME MORET SEINE ET LOING

Résultats 2025 = 10 151,46 €  
Participation 2026 du budget principal = 406 781 €

Opérations 2026 :

Transfert du service à la Grange des Graillons

Campagne promotionnelle : valorisation du patrimoine avec l'accueil de blogueur, la modification de la signalétique et la participation à des congrès et salons du tourisme.

Réédition du Guide « Art et Histoire » en français

Envoyé en préfecture le 09/05/2026  
Reçu en préfecture le 09/05/2026  
Publié le  
ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	797 482,00 €	794 781,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	2 701,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>797 482,00 €</b>	<b>797 482,00 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	16 750,00 €	9 300,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	7 450,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>16 750,00 €</b>	<b>16 750,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>814 232,00 €</b>	<b>814 232,00 €</b>

## BUDGET ANNEXE – HOTEL ENTREPRISES

Résultats 2025 = 209 566,04 €  
Ce budget doit s'autofinancer

Opérations 2026 :

Remplacement de menuiserie – Marché 2025/12  
Sécurité du bâtiment – Changement du portail  
Rafraîchissement de la peinture de l'escalier  
Remise en état des locaux vides pour la location  
Charges d'entretien courant

Encours de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2026 : 606 853 €

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	334 852,00 €	144 122,54 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	190 729,46 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>334 852,00 €</b>	<b>334 852,00 €</b>

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	178 946,72 €	238 803,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	59 856,28 €	- €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>238 803,00 €</b>	<b>238 803,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>573 655,00 €</b>	<b>573 655,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Résultats 2025 = 71 757,90 €

Participation 2026 du budget principal = 213 663 €

Tranche 3 Bis – Les Remises

La SCI AVEL va acquérir un lot conformément à la délibération 2026.24 du 15 Avril 2026

1 lot reste à commercialiser

Des travaux de branchements seront réalisés en fonction des ventes pour finaliser les tranches 3 Bis et 4 P1

Encours de la dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2026 : 453 334 €

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	297 523,00 €	293 663,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	3 860,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>297 523,00 €</b>	<b>297 523,00 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	197 954,11 €	140 103,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	10 045,89 €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	67 897,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>208 000,00 €</b>	<b>208 000,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>505 523,00 €</b>	<b>505 523,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

## BUDGET ANNEXE – PER MSL Lotissement

Création du Budget au 1<sup>er</sup> Janvier 2024

Résultat 2025 = 718,47 €

Participation 2026 du budget principal = 134 000 €  
par le dispositif d'avance remboursable

Tranche 4 – Phase 2 – Les Trop Chères

Paiement de la redevance pour le diagnostic  
d'archéologie préventive.

Acquisition de la dernière parcelle conformément  
à la délibération 2022.301

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	689 282,00 €	689 282,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	- €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>689 282,00 €</b>	<b>689 282,00 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	613 282,00 €	612 563,53 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	718,47 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>613 282,00 €</b>	<b>613 282,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>1 302 564,00 €</b>	<b>1 302 564,00 €</b>

## BUDGET PRIMITIF 2026 – PRINCIPAL et ANNEXES

Envoyé en préfecture le 09/05/2026

Reçu en préfecture le 09/05/2026

Publié le

ID : 077-247700032-20260429-DL202661-BF

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	34 173 457,00 €	29 523 176,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 650 281,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>34 173 457,00 €</b>	<b>34 173 457,00 €</b>
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	7 397 772,31 €	9 920 884,73 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	1 630 842,45 €	879 231,80 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 847 567,24 €	76 065,47 €
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>10 876 182,00 €</b>	<b>10 876 182,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET PRIMITIF</b>		<b>45 049 639,00 €</b>	<b>45 049 639,00 €</b>